

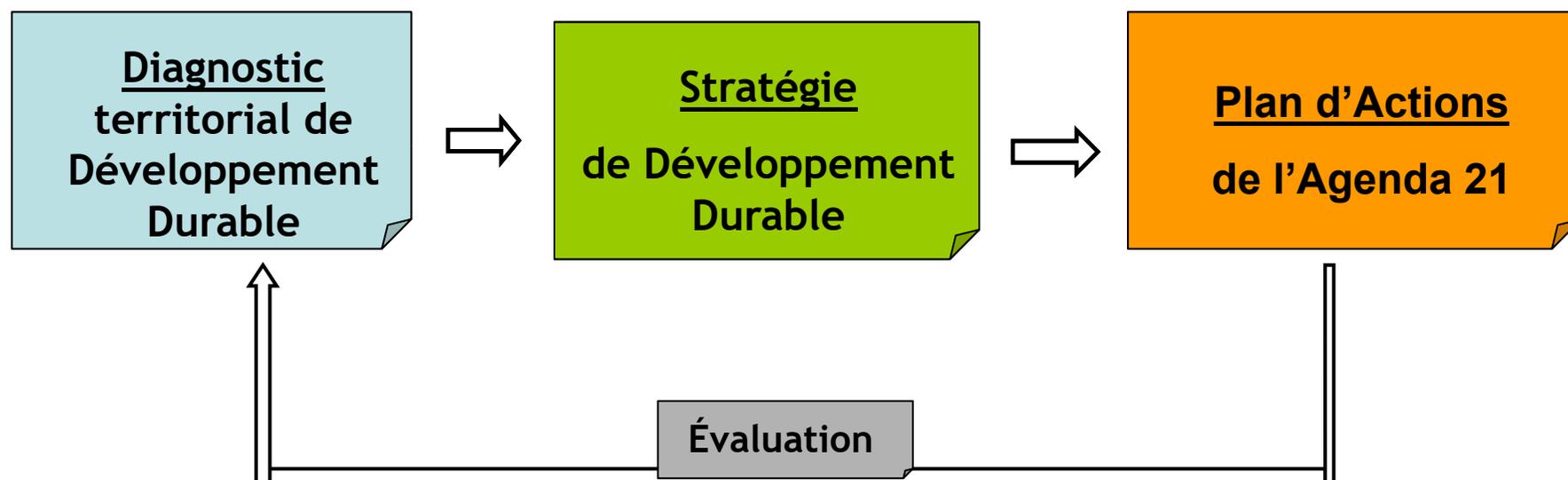
# AGENDA 21

## Diagnostic territorial de développement durable



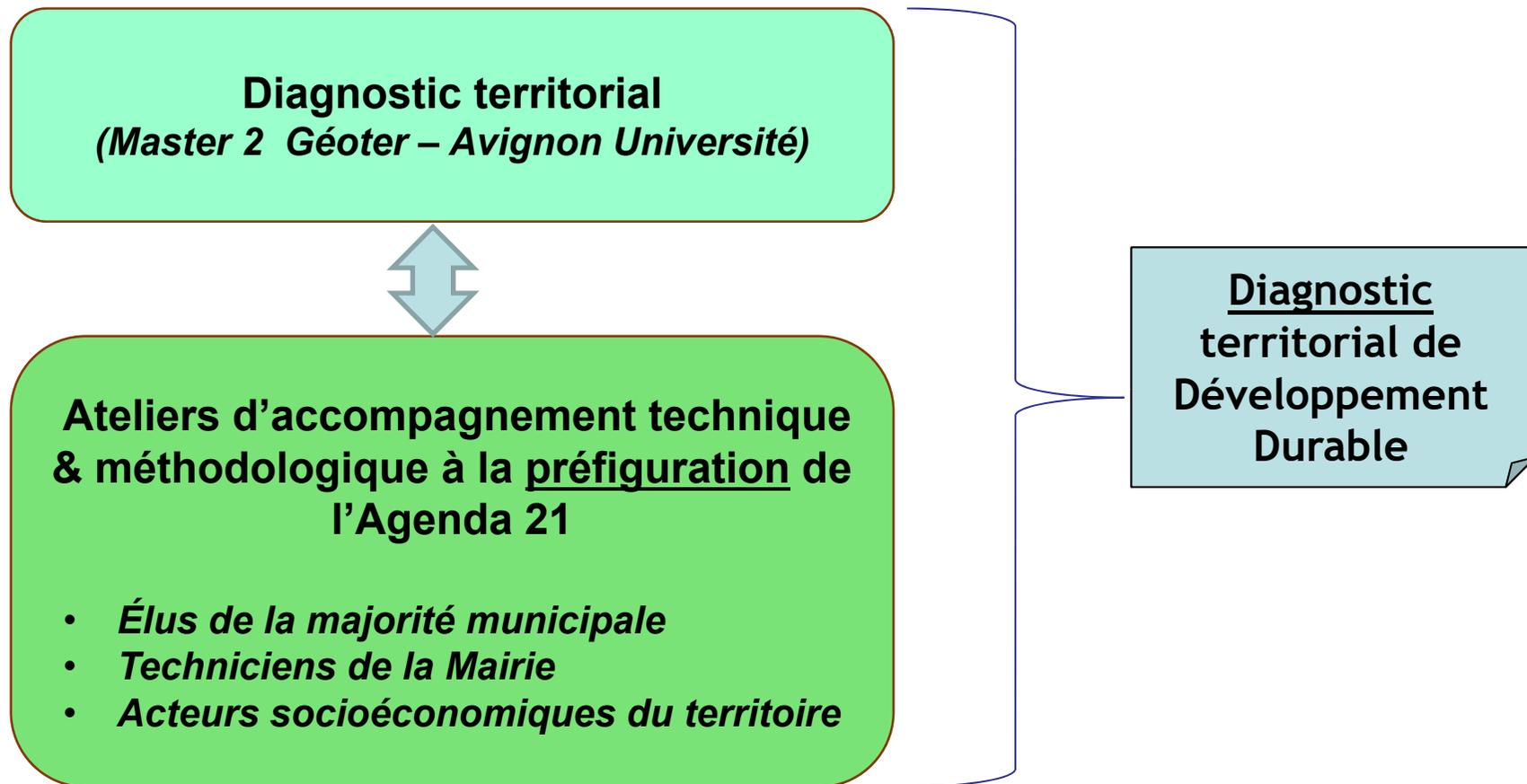
**Master 2 Géoter**  
**Avignon Université**

# Structuration d'un Agenda 21



# Diagnostic territorial de Développement Durable

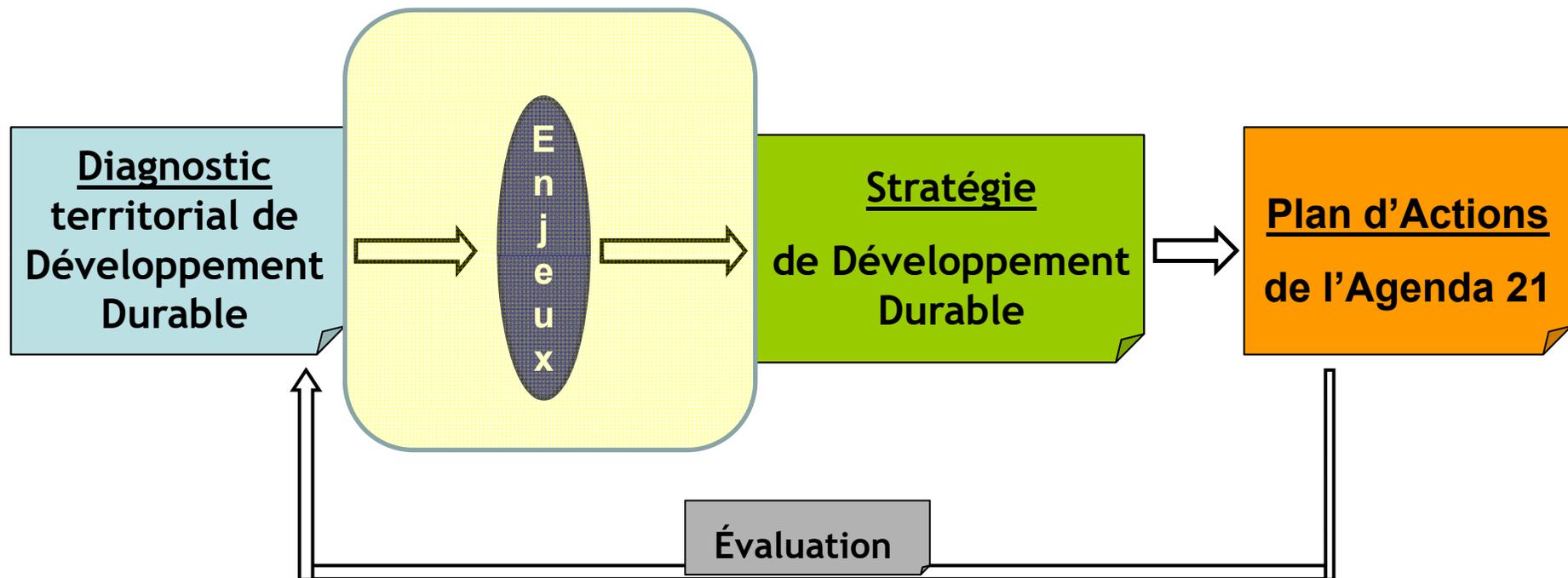
Articulation entre deux démarches conduites en parallèle, qui se nourrissent l'une de l'autre :



# Méthodologie de structuration des axes du diagnostic

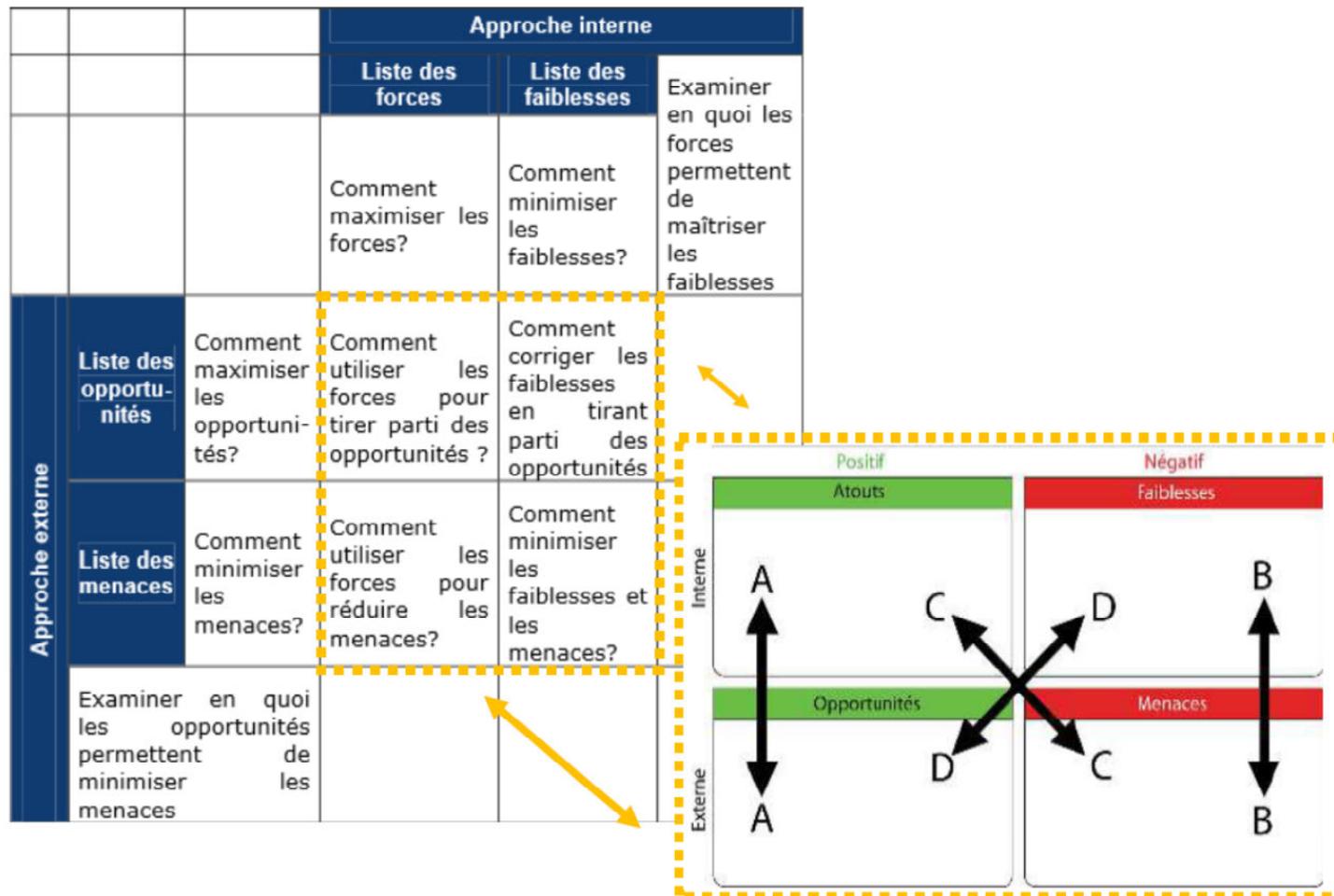
- Recours au **cadre de référence national** en matière de Développement Durable...
  - permet de conduire un **diagnostic en cohérence avec les objectifs du développement durable à l'échelle nationale** et de le rendre **comparable à d'autres diagnostics d'Agendas 21**
- ...néanmoins, ce référentiel national présente l'inconvénient de ne pas toujours être parfaitement adapté à l'échelle locale :
  - **Benchmark de diagnostics d'Agenda 21 de communes comparables à Carpentras**, jugés exemplaires au regard d'une grille d'analyse élaborée
  - **Synthèses des ateliers** conduits avec les élus, les services de la Mairie et les acteurs socio-économiques, ont été prises en compte dans l'élaboration de la structure du diagnostic

# Un diagnostic nécessairement **stratégique**



# Méthodologie de détermination des enjeux stratégiques

Utilisation d'une **méthode d'analyse stratégique** éprouvée, l'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), qui est un outil couramment utilisé dans le cadre de projets de territoire.



# Les 5 axes du diagnostic territorial de développement durable

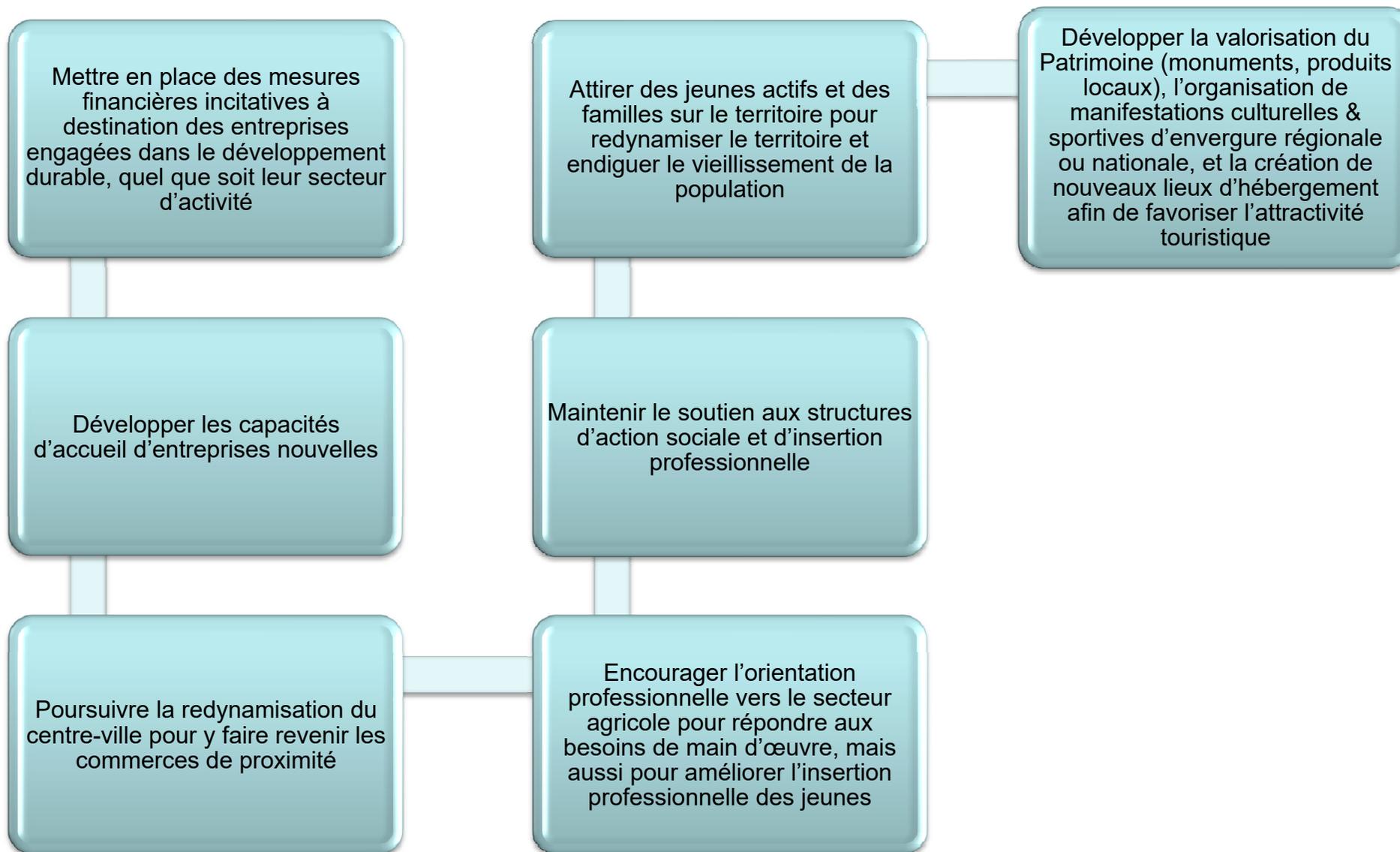


**Axe 1 :**  
**Assurer un  
développement  
économique  
responsable**

- **1. Le tissu économique carpentrasien**
- **2. L'emploi à Carpentras**
- **3. L'attractivité économique du territoire**

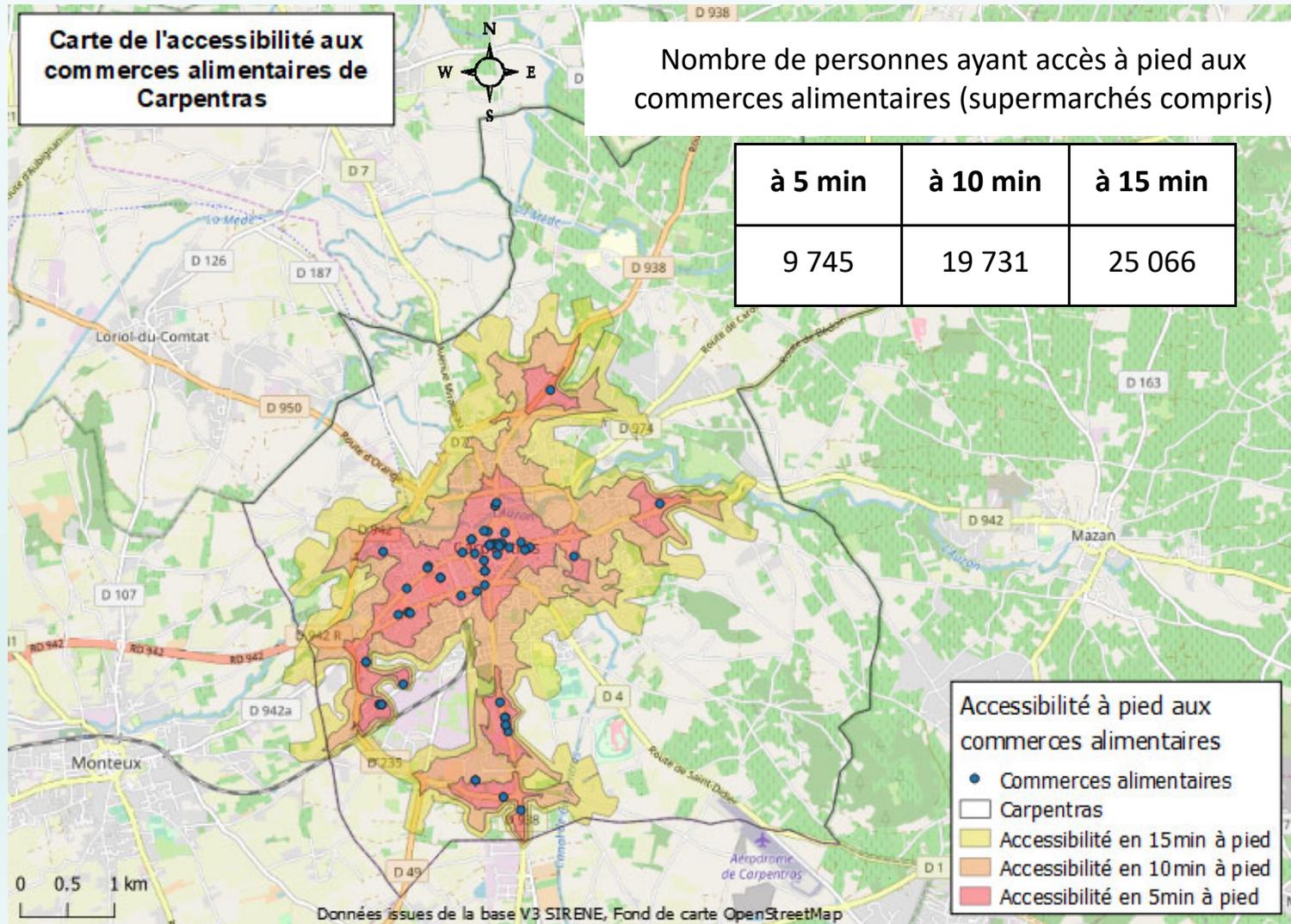
# Axe 1 - Assurer un développement économique responsable

## *Enjeux stratégiques*



# Accessibilité aux commerces

- 35% de la population a accès à ces commerces en moins de 5mn lors d'un trajet à pied
- 70% de la population se situe à 10mn à pied ou moins d'un commerce alimentaire ou d'un commerce de santé

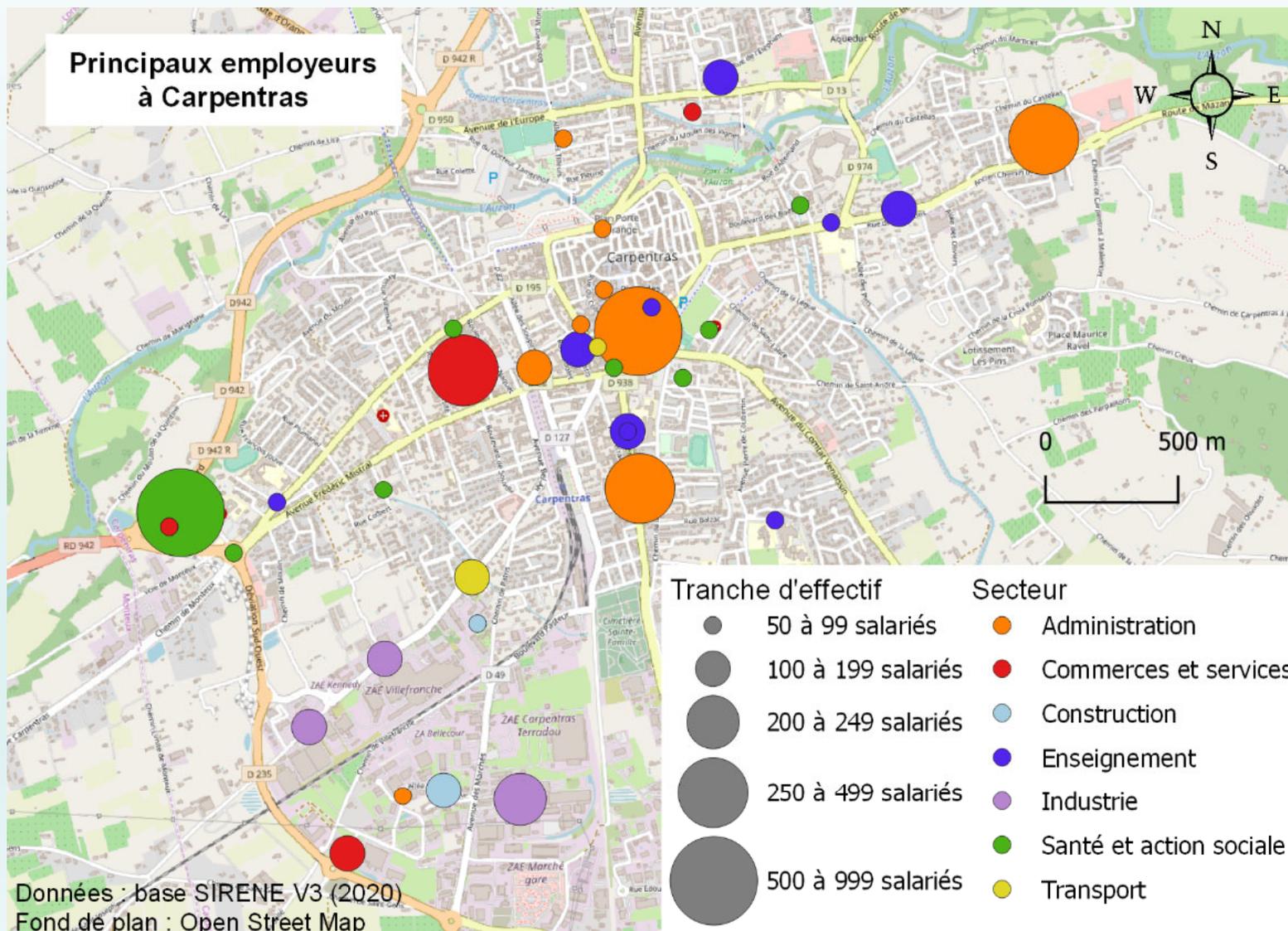


# L'emploi à Carpentras

En 2019, il y avait plus de 13 000 emplois sur le territoire de Carpentras, soit 57% des emplois de la CoVe.

En 2018, 44,2% des entreprises créées au sein de la CoVe sont domiciliées à Carpentras.

Carpentras regroupe à elle seule près de 40% des actifs de la CoVe et 37% de ses actifs occupés.

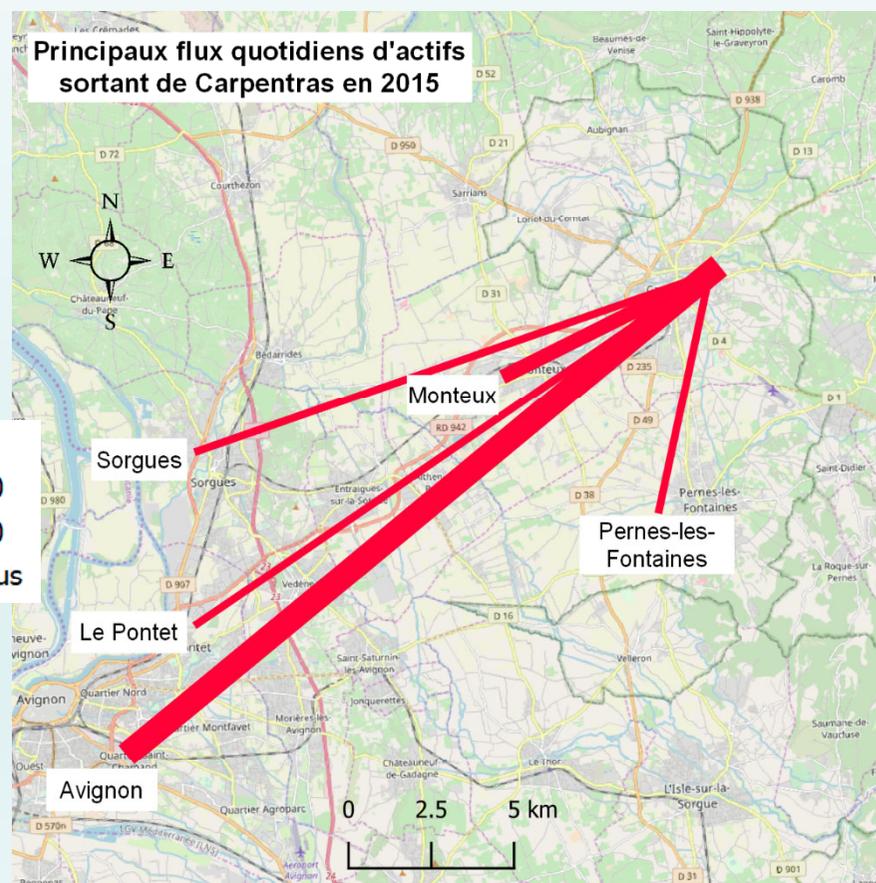
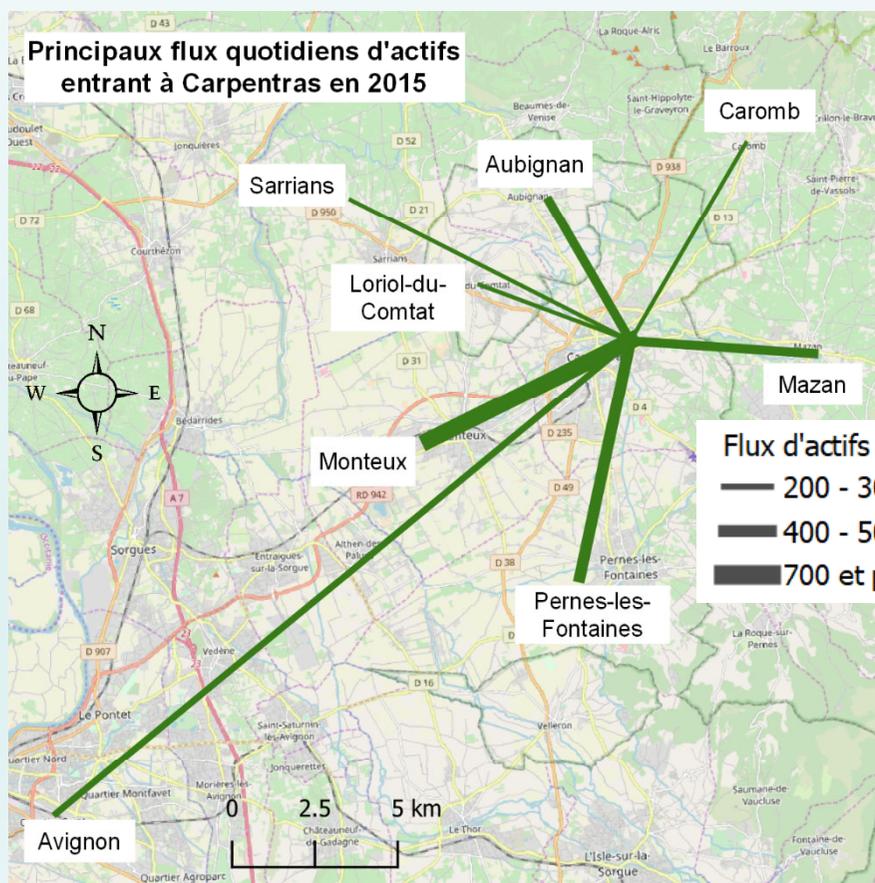


## Des actifs entrant et sortant majoritairement à proximité de Carpentras

En 2015, 7377 actifs venaient travailler à Carpentras depuis une autre commune, dont 20% depuis le reste de la CoVe (INSEE).

La majorité des actifs entrants provenait de Monteux, Pernes-les-Fontaines, Mazan et Aubignan.

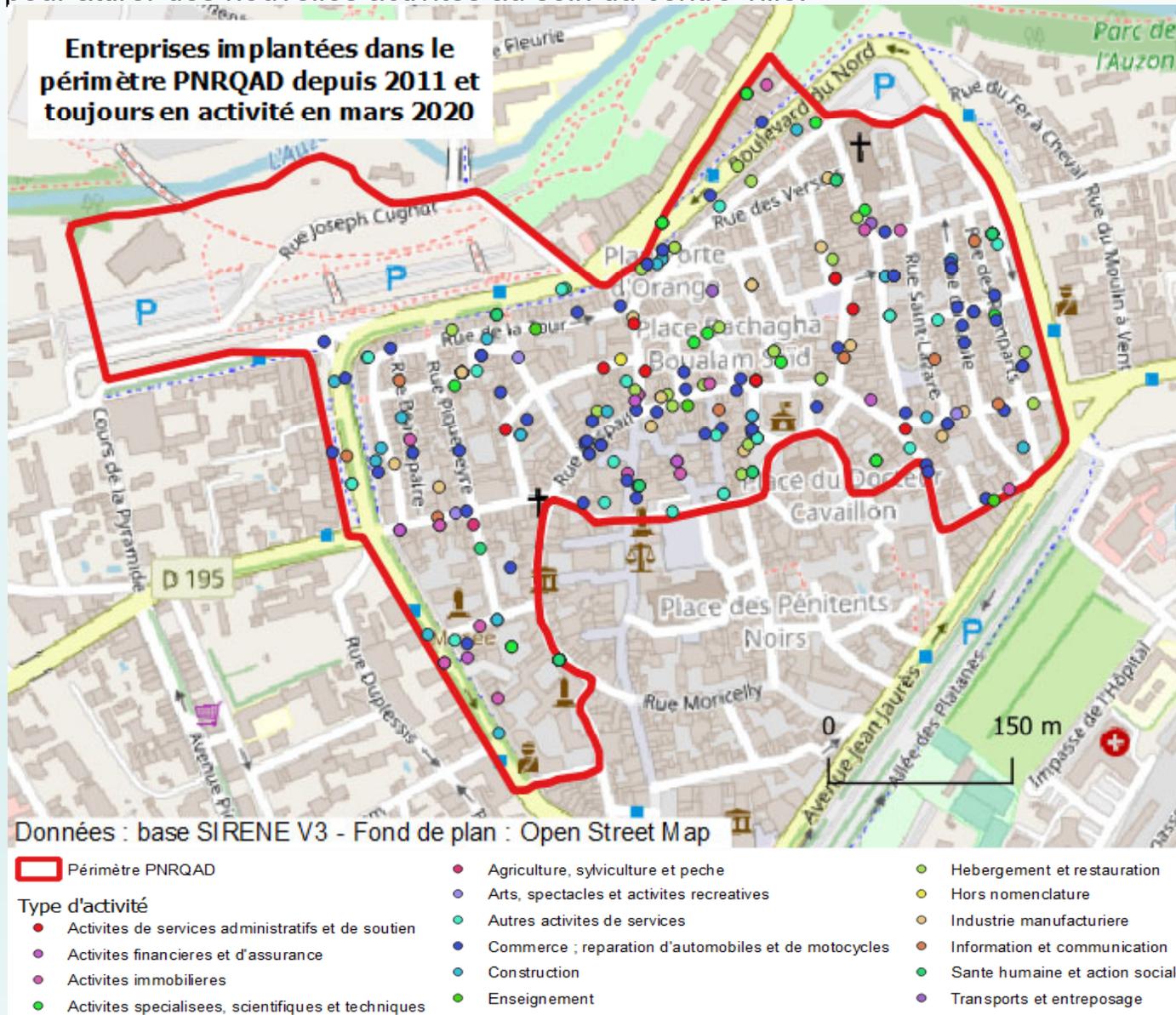
45% des actifs carpentrassiens travaillaient à l'extérieur de leur commune de résidence, parmi lesquels 89% travaillaient dans une commune vauclusienne. Les actifs sortants allaient majoritairement travailler à Avignon et Monteux.



Données : Base des flux domicile-travail de l'INSEE (2015) - Fond de plan : Open Street Map

294 entreprises se sont installées dans la partie nord du centre ancien depuis la mise en place du PNRQAD et sont aujourd'hui toujours actives.

Des initiatives comme le programme « Mon centre-ville a un incroyable commerce » sont lancées par la commune pour attirer des nouvelles activités au sein du centre-ville.

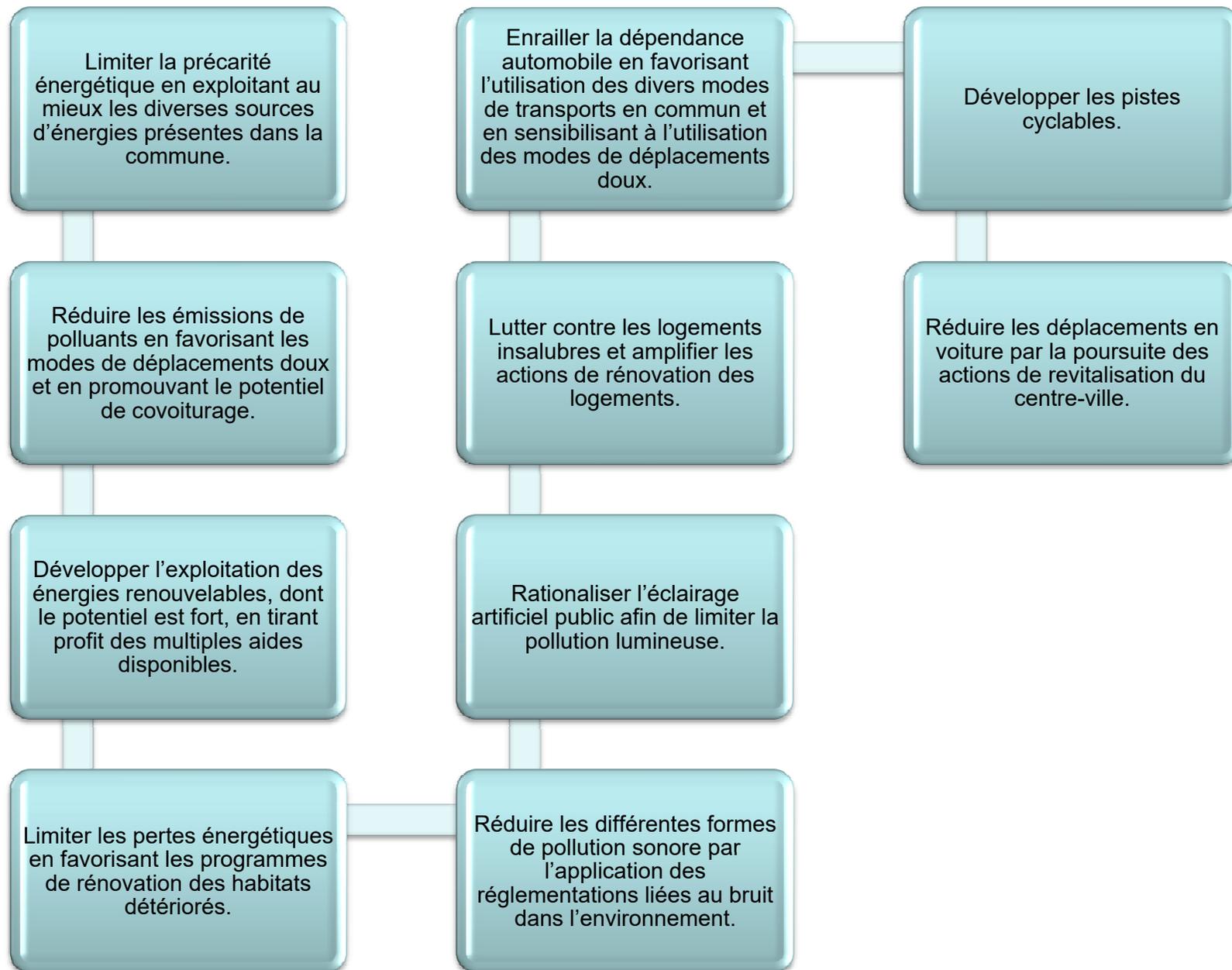


## **Axe 2. Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution**

- **1. Une consommation énergétique à mieux maîtriser**
- **2. Les types de pollution impactant Carpentras**
- **3. Diversité de l'offre de transport face à la congestion routière**
- **4. Développement des énergies vertes**

## Axe 2 - Maîtriser l'énergie et lutter contre la pollution

### *Enjeux stratégiques*



# Une dépendance automobile marquée à Carpentras

En 2018, **53,7%** des Carpentrassiens travaillaient à Carpentras (contre 39,3% pour la CoVe et 34,5% pour la France).

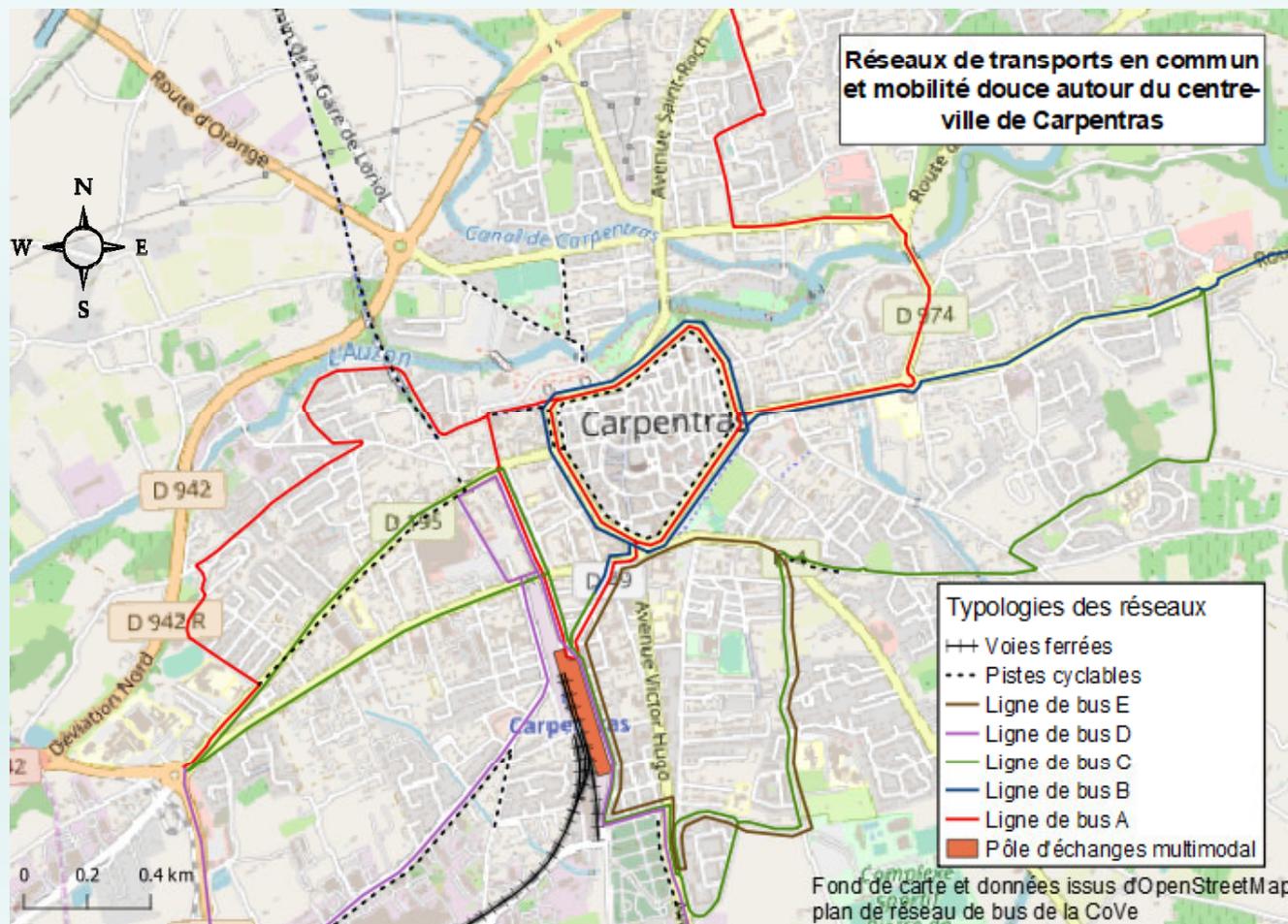
Pour autant, en 2016, seulement **2,9%** des trajets domicile-travail sont effectués en transports en commun contre **81,8%** en voiture.

Moyen de transport	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2011-2016
Pas de transport	4,2%	4,2%	3,9%	3,9%	3,5%	3,2%	-1,0
Marche à pied	9,4%	8,9%	8,9%	9,0%	9,1%	8,8%	-0,6
Deux roues	4,0%	4,3%	3,8%	3,7%	3,1%	3,2%	-0,7
Voiture, camion, fourgonnette	79,7%	80,1%	80,9%	80,7%	81,5%	81,5%	+2,1
Transports en commun	2,7%	2,5%	2,5%	2,7%	2,8%	2,9%	+0,2

*Moyens de transport utilisés par les travailleurs de Carpentras pour se rendre à leur lieu de travail entre 2011 et 2016. Source : Insee 2019*

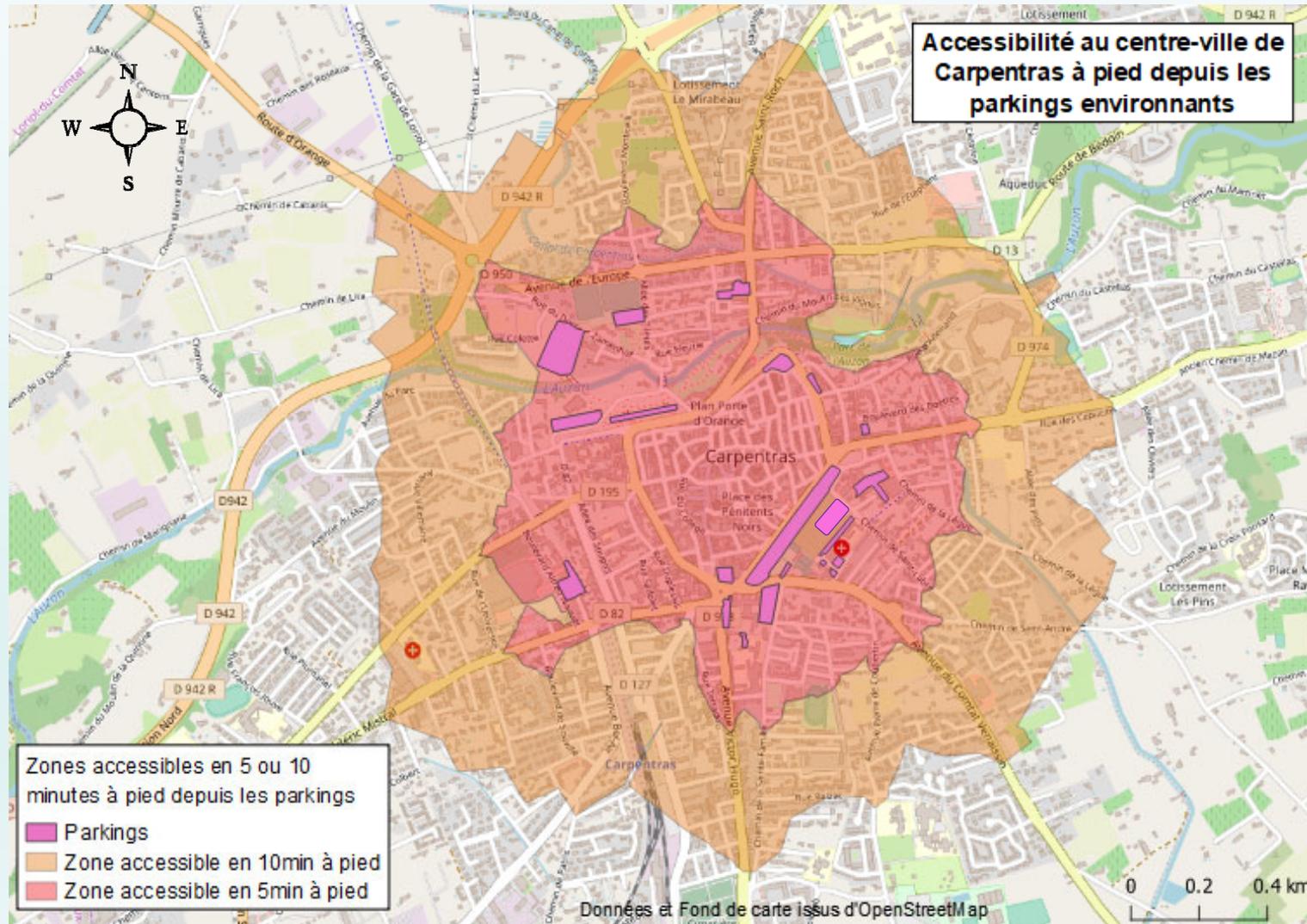
## Valorisation des transports en commun et de la mobilité douce

- La **gare routière** accueille les arrêts de bus de réseaux de transport comme TransCoVe et Transvauclyse en plus d'une ligne express régionale (LER) reliant Carpentras et l'Aéroport Marseille Provence en passant par Cavillon, Aix-en-Provence et Aix TGV.
- La **gare SNCF** assure la ligne TER qui réalise la connexion entre Avignon et Carpentras par le train (environ 1500 personnes par jour).
- Avec la disponibilité des **espaces de stationnement** (250 places de parking), les automobilistes sont ainsi invités à utiliser les transports en commun en ayant la possibilité d'alterner auto-train et autobus.



**L'ensemble du centre-ville ancien est accessible en moins de 5 minutes de marche depuis les parkings environnants. 7 476 habitants peuvent utiliser ces parkings et rejoindre leur domicile en 5 minutes à pied au maximum.**

Le parking du PEM se situe à 10mn à pied du centre-ville. 15 097 habitants ont leur domicile à 10 minutes de marche maximum de l'un ou plusieurs de ces parkings.

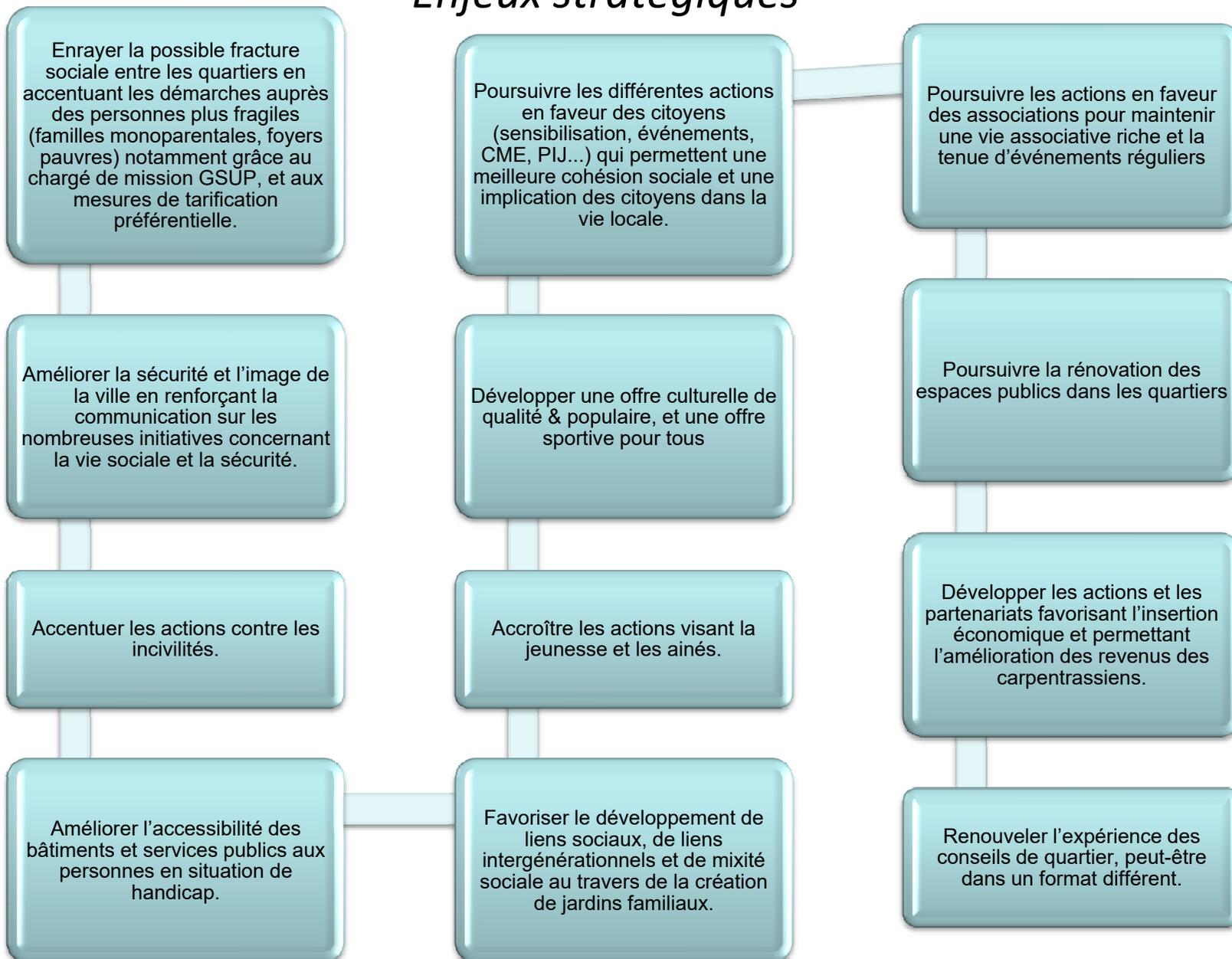


**Axe 3 : Agir ensemble pour la cohésion sociale et la citoyenneté**

- 1. Lutter contre l'exclusion socioéconomique**
- 2. Une commune investie dans la sécurité pour tous**
- 3. Une diversité des offres de Culture, Sports et Loisirs**
- 4. Sensibilisation et éducation au développement durable**
- 5. Une vie démocratique animée**

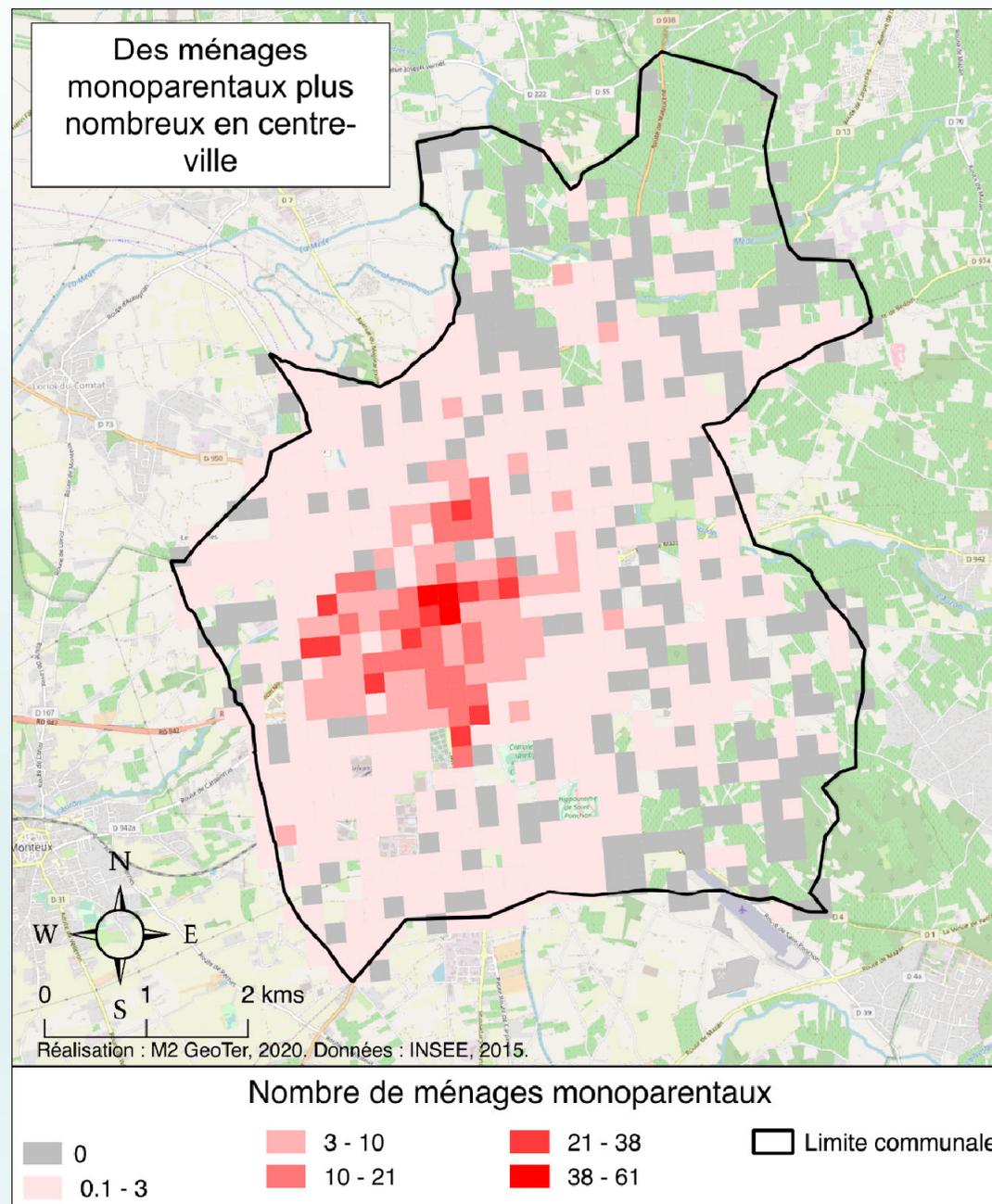
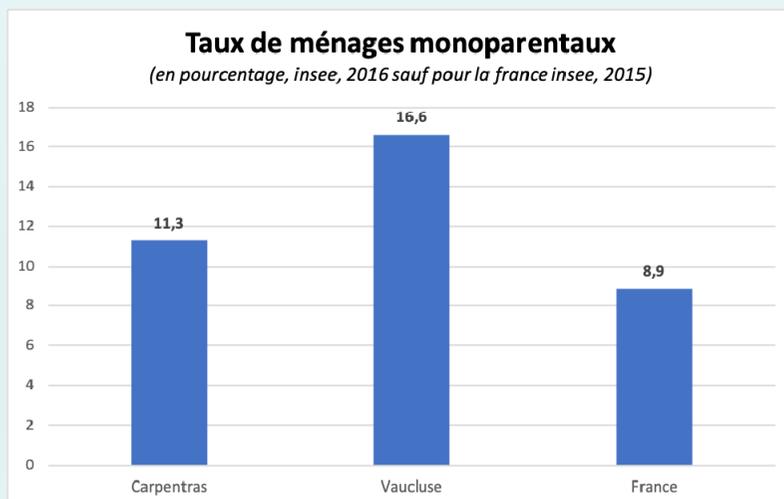
# Axe 3 - Agir ensemble pour la cohésion sociale et la citoyenneté

## Enjeux stratégiques



## Les ménages monoparentaux, une population particulièrement fragile

Les ménages monoparentaux constituent un peu plus de 10 % des ménages de la ville, soit un taux supérieur à la moyenne nationale qui est à 8,3%. Par ailleurs, l'habitat en centre-ville est sujet à des problèmes de type énergétiques, ce qui peut constituer une charge de plus pour des ménages monoparentaux.



## Quelle cohabitation entre les quartiers ?

**La pluralité des habitats reflète une pluralité de publics qui composent les carpentrassiens.**

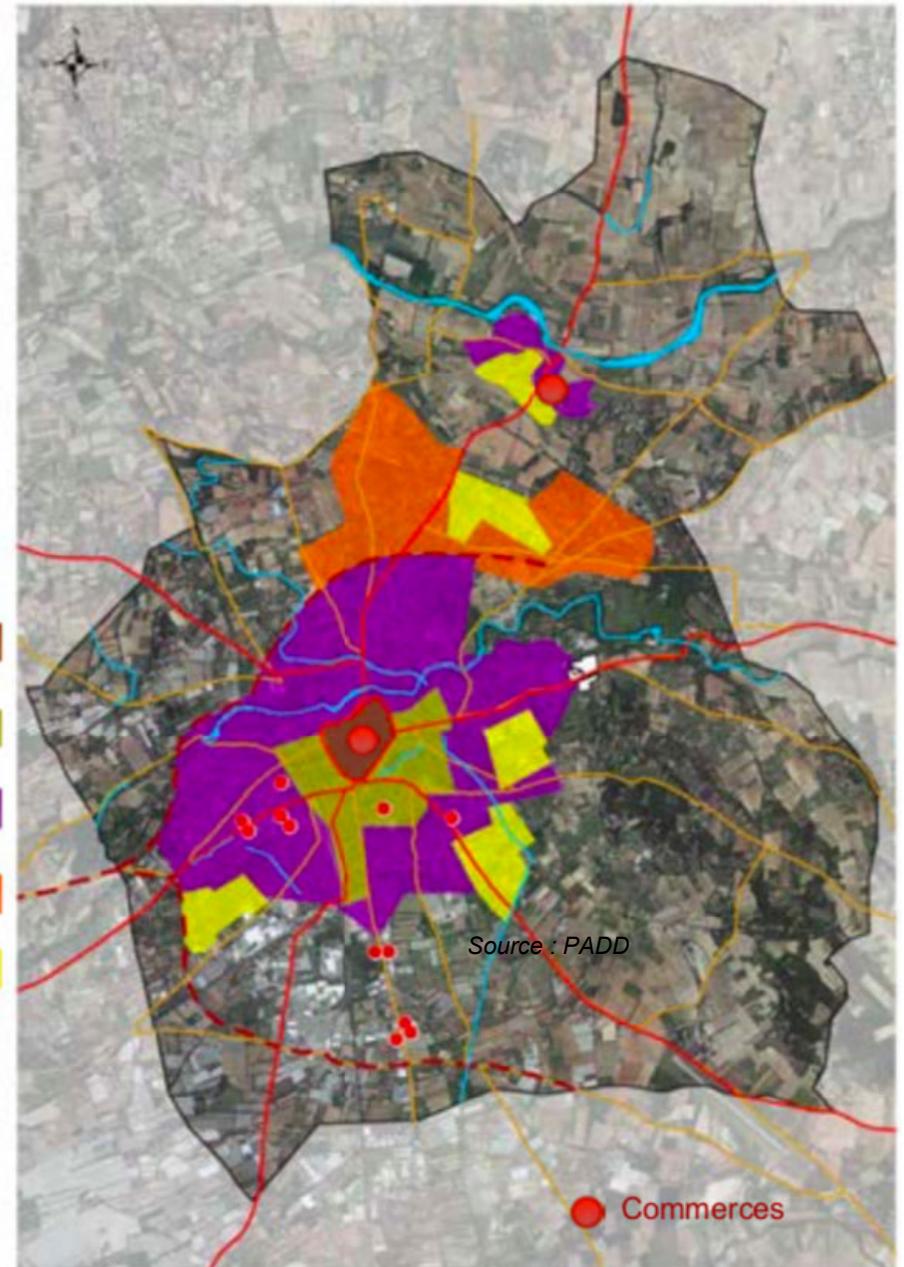
Le **centre-ville** dense de la commune se caractérise par des ensembles “bourgeois” ou des bâtiments plus simples avec plusieurs étages. Mais cet habitat étant désormais ancien et n’étant souvent pas aux normes énergétiques, il a été investi par des ménages moins aisés. C’est également un lieu où la vacance immobilière est relativement élevée.

**L’habitat collectif présent en quartier prioritaire** révèle, de fait, des revenus très faibles et une population cumulant plusieurs difficultés sociales.

**Les faubourgs** ont une densité de logements moins élevée que les zonages précédents avec des populations plus aisées. Enfin, **l’habitat diffus** est investi par des populations aisées dans des lotissements où souvent chaque parcelle dispose d’un jardin.

**Ces différents espaces traduisent des fractures territoriales et sociales importantes.**

Centre dense  
Faubourg dense-aéré  
Résidentiel mixte  
Résidentiel diffus  
Résidentiel futur



# Une ville animée tout au long de l'année par des évènements variés

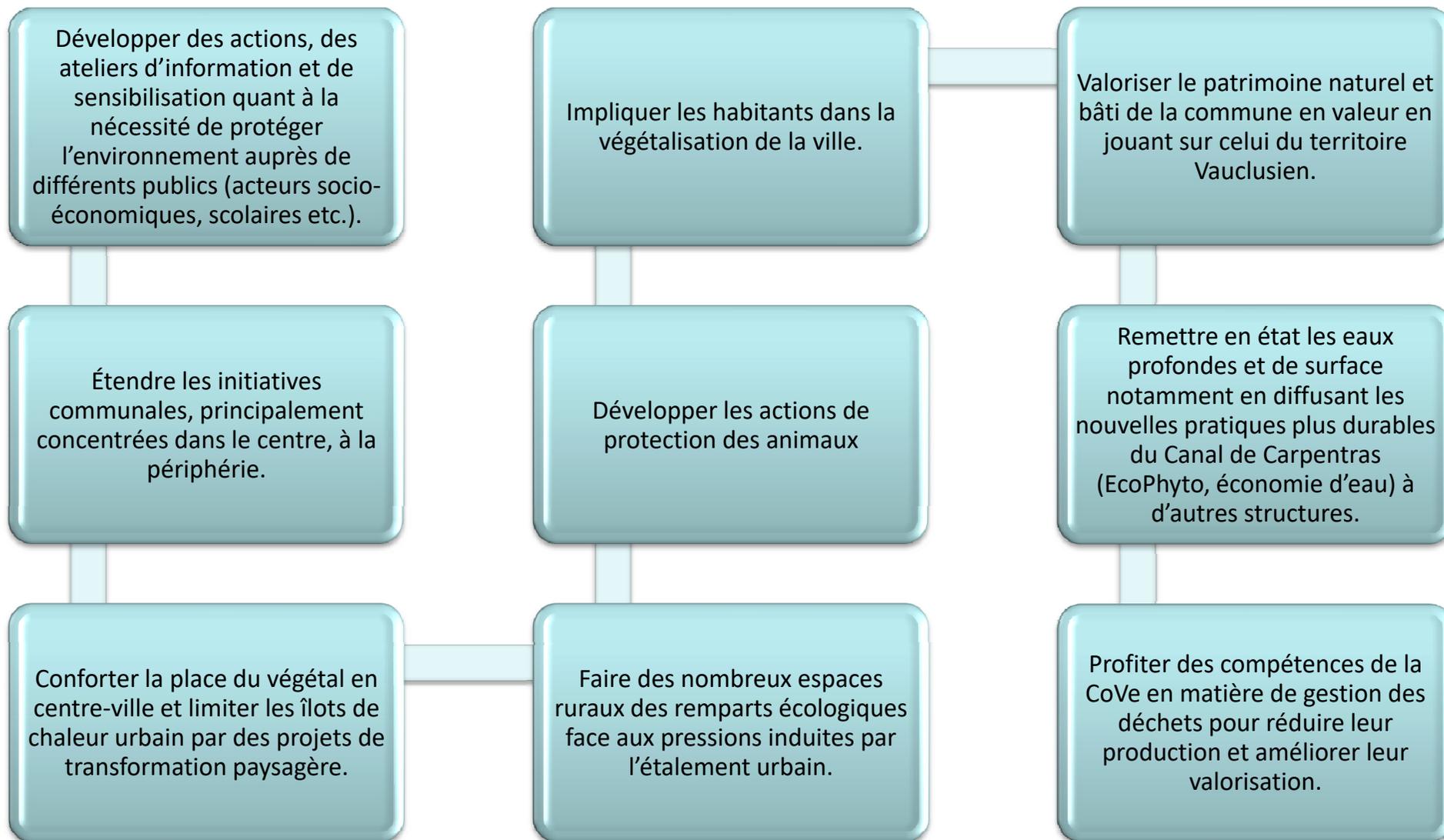


**Axe 4 :  
Préserver et  
valoriser  
l'environnement  
et la  
biodiversité**

- 1. Un patrimoine naturel et paysager encore trop peu mis en valeur**
- 2. L'occupation du sol à Carpentras et sa gestion efficiente**
- 3. La ressource en eau à Carpentras et sa gestion**
- 4. Les risques à Carpentras : une problématique majeure**
- 5. La gestion des déchets : un enjeu fort pour le territoire**

## Axe 4 : Préserver et valoriser l'environnement et la biodiversité :

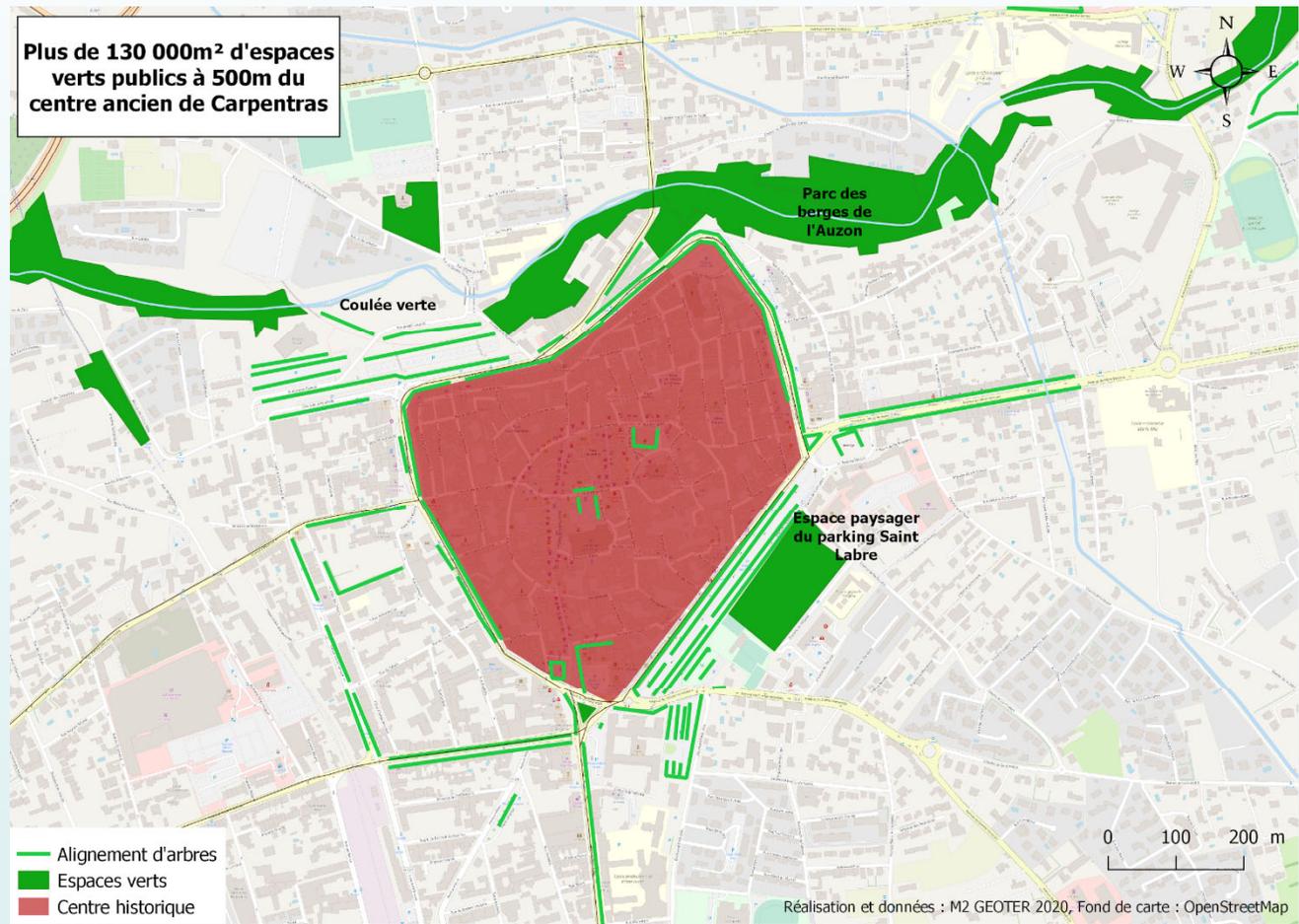
### *Enjeux stratégiques*



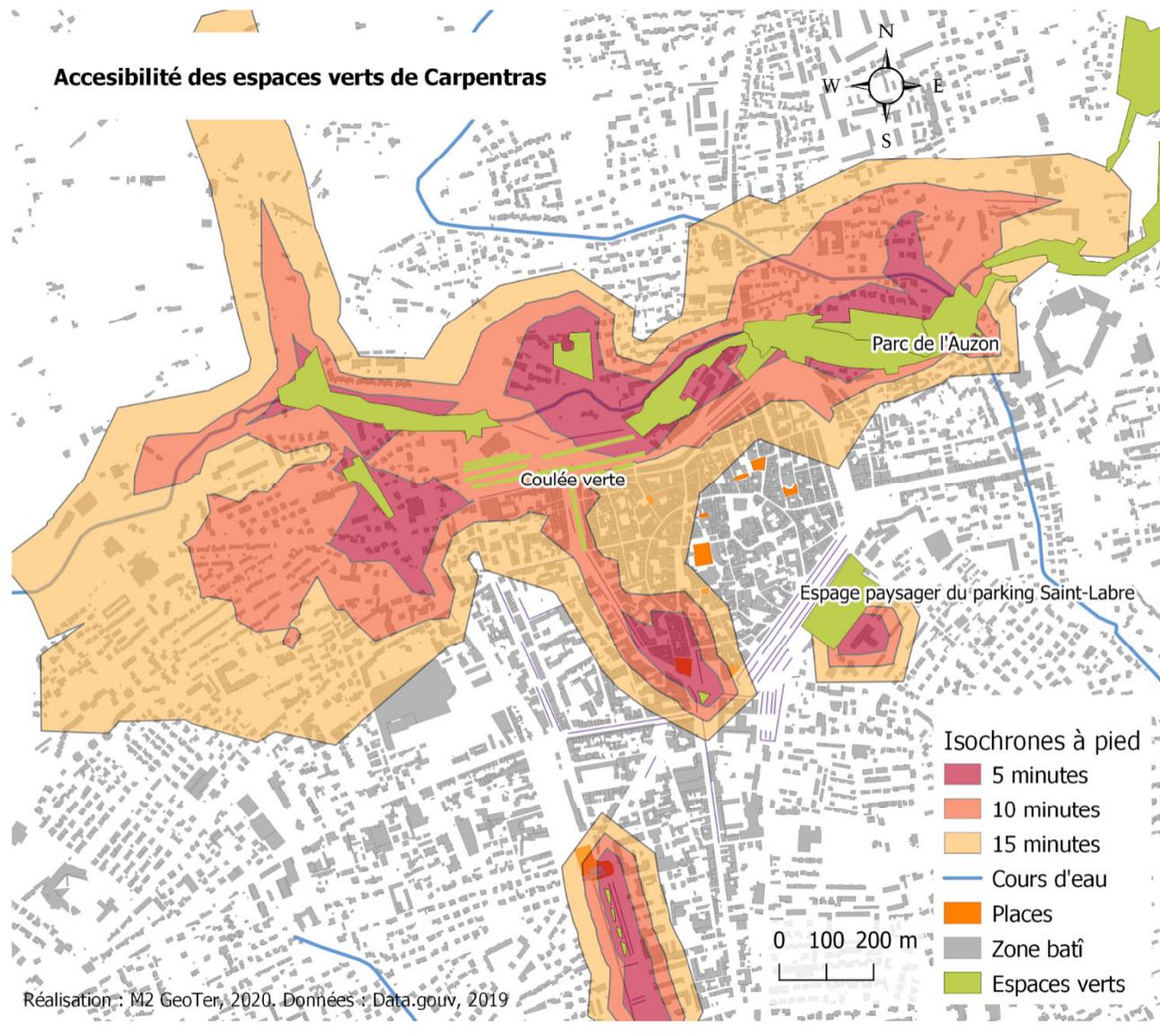
# Des espaces verts à proximité immédiate du centre-ville

Des parcs ouverts au public sont présents en périphérie directe du centre :

- Les **squares ou parcs** sont composés de pelouses, d'arbres voire d'aires de jeux pour enfants. (1)
- Les **promenades plantées** sont des passages où le piéton et le végétal sont privilégiés. (2)
- Les **placettes** sont des lieux de pause minéraux de petite taille généralement implantés sur des carrefours. (3)
- Les **alignements d'arbres** permettent d'apporter un ombrage et participent à l'embellissement et à la végétalisation de la commune. (4)
- Les **friches** représentent un potentiel important pour le développement de la commune.



Les espaces verts représentés sur la carte sont caractérisés par des pelouses, des arbres et des espaces végétalisés.



Entre 0 et 5 minutes à pied	964 personnes
Entre 5 et 10 minutes à pied	1 823 personnes
Entre 10 et 15 minutes à pied	4 737 personnes
Population totale ayant une accessibilité théorique à pied	7 524
Population éloignée des espaces verts	20 689

Malgré les initiatives communales, comme l'aménagement de l'espace paysager du parking Saint-Labre et de la coulée verte, **le nombre de personnes résidant à proximité d'espaces verts reste faible. Les alternatives situées en plus grande périphérie sont disponibles mais nécessitent un moyen de locomotion.** La présence de places, en plein centre, et de cours d'eau, en périphérie, constitue donc un potentiel de développement d'espaces verts intéressant.

# Un projet de valorisation de la ville, de l'environnement et de la biodiversité :

## *La Coulée verte, faire entrer la nature en ville*

Ce projet vise à créer un lien entre les quartiers au nord de la ville et son centre et mêle espaces verts, circulation et stationnement.

Les déplacements doux sont encouragés par le biais de cheminements et de passerelles adaptées aux piétons, aux vélos et rejoignant les pistes cyclables de la ville ainsi que celle des berges de l'Auzon. La végétalisation du lieu a également fortement amélioré sa qualité.

### Carpentras a reçu pour la Coulée Verte...

En 2013, le 1er prix du Concours National des Villes.



En 2014, une victoire d'or pour les Victoires du Paysage dans la catégorie « Aménagement de quartier ».



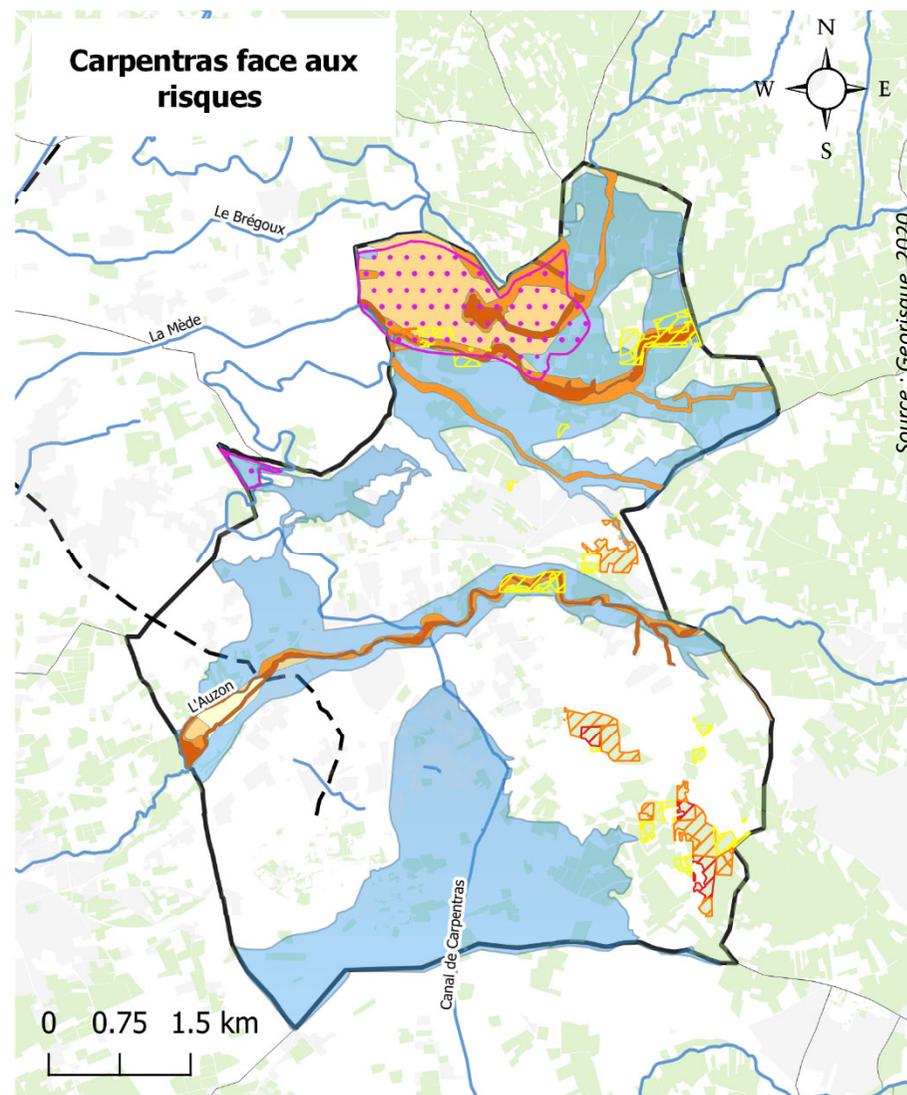
En 2017, le 1er Prix départemental de l'architecture et du paysage du CAUE de Vaucluse.



# Les risques à Carpentras : une problématique majeure

La commune est soumise à de multiples risques naturels et technologiques :

- Inondations : risque majeur pour la commune, il est seul à bénéficier de plans de prévention et de programmes d'actions et à constituer une contrainte à l'aménagement du territoire.
- Feux de forêts : une partie de l'Est et du Sud-Est de la commune est concernée par des aléas moyens, forts et très forts.
- Transport de matières dangereuses (par GRT Gaz), les canalisations de gaz.
- Mouvements de terrain (éboulements, chutes de pierres et blocs, glissement de terrain, tassements différentiels)
- Retrait-gonflements des argiles : le risque est présent sur l'ensemble de la commune et présente un aléa faible.
- Séisme : la commune entière est située en zone de sismicité 3 (modéré).



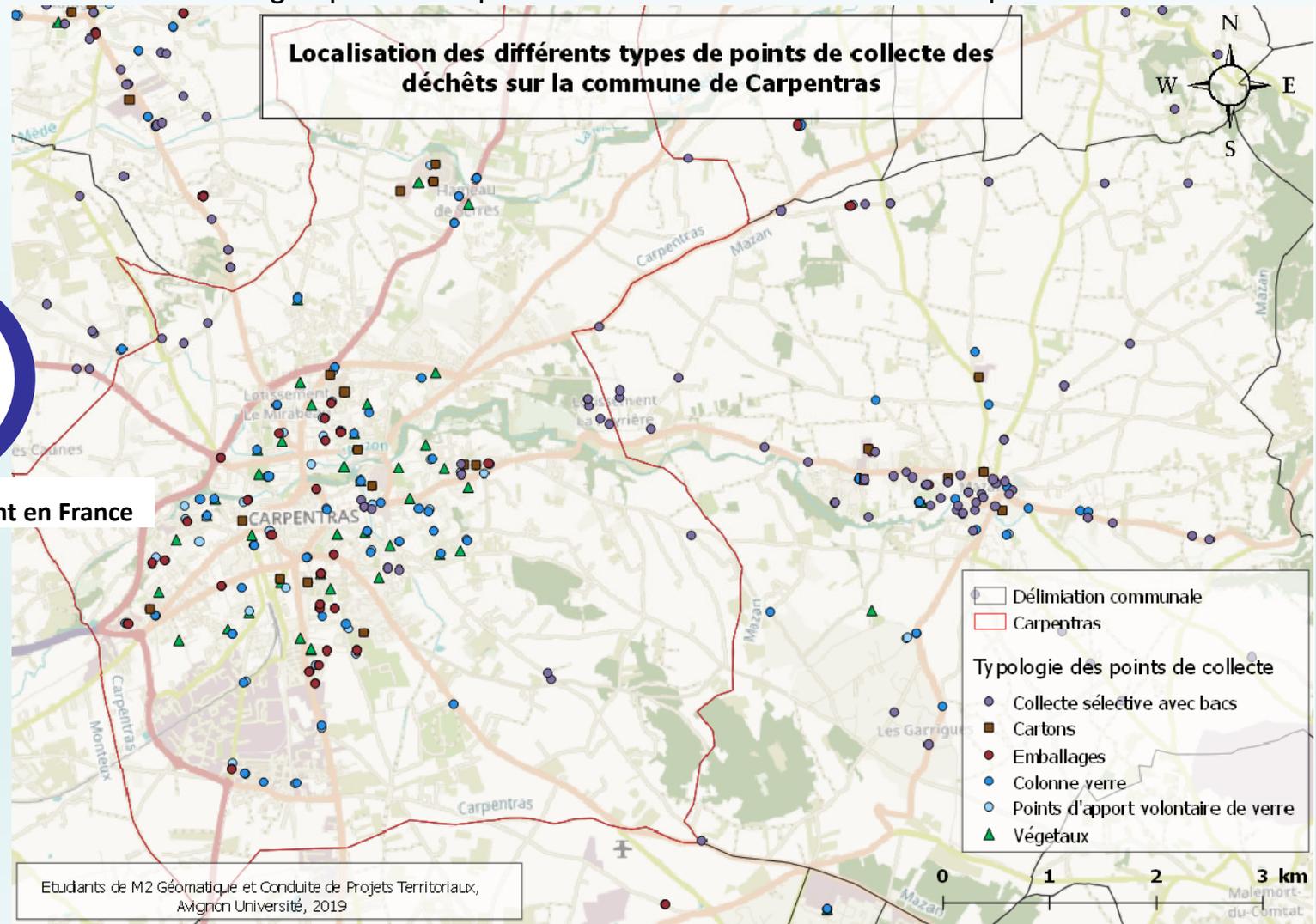
▭ Limite communale	Aléa feu de forêt	Aléa inondation
▭ Zones résidentielles	▨ Aléa moyen	▭ Aléa faible
▭ Espaces verts	▨ Aléa fort	▭ Aléa moyen
- - - Canalisation de gaz	▨ Aléa très fort	▭ Aléa fort
		▭ Aléa très fort
		▭ EAIP
		▭ AZI

Réalisation : M2 GeoTer, 2020.  
Données : Data.gouv, 2020, Georisques, 2020. DDEA, 2008. Base GéoRisques des Plans de Prévention des Risques, 2020. Base nationale des Atlas des Zones Inondables, 2020. PLU, 2016-2018.

# De nombreuses infrastructures de collecte des déchets

Les infrastructures de collecte sont gérées par la CoVe. Elles se répartissent en différents types : 37 pour les végétaux, 37 destinés aux emballages, 68 au verre et 14 aux cartons.

Les apports volontaires sont encouragés par les 52 points de collecte de verre et les 21 points avec bacs.



1 habitant =  
**281 kg**  
déchets/an  
sur la CoVe

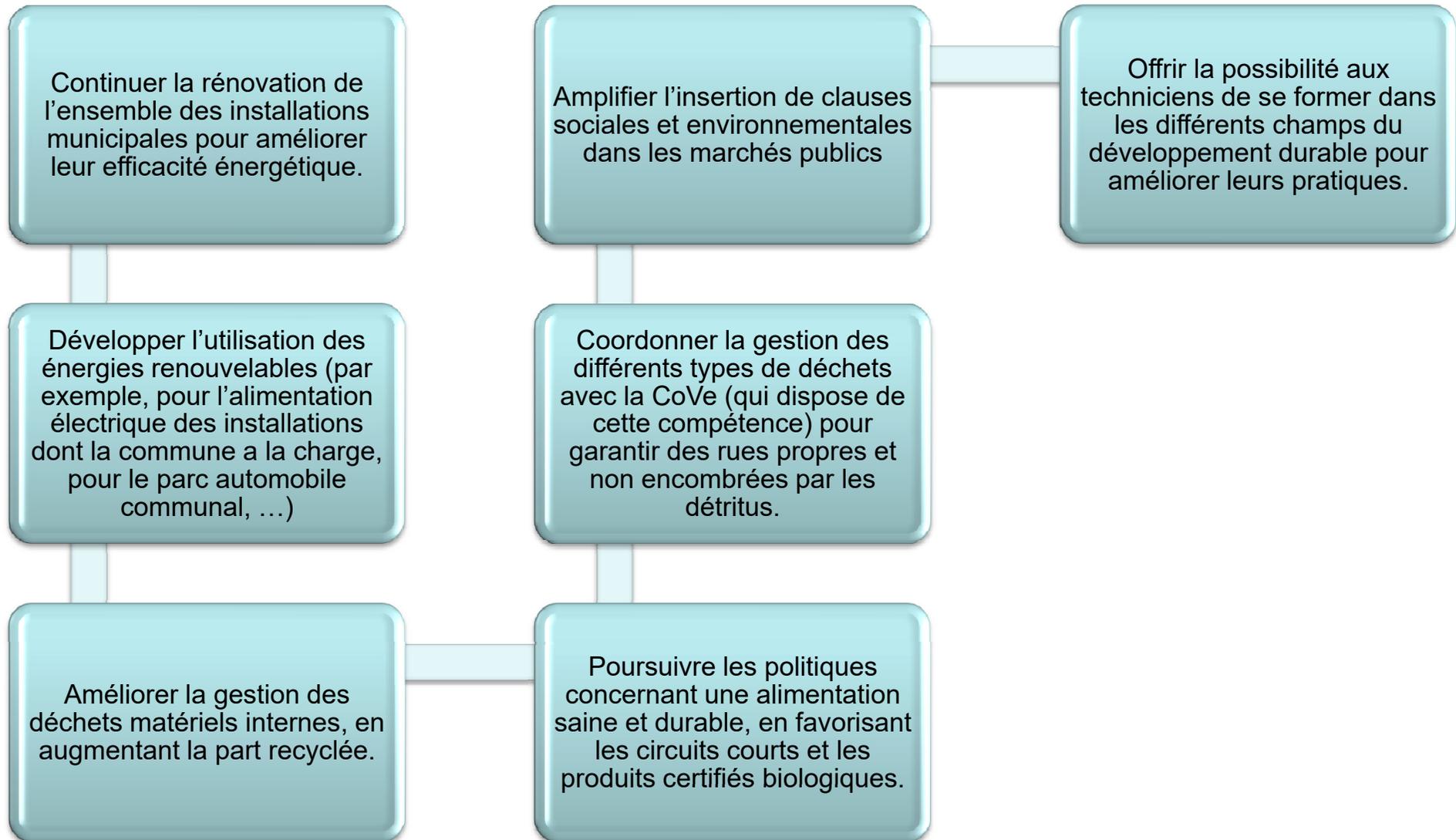
**354 kg par an par habitant en France**

**Axe 5 : Tendre  
vers  
l'exemplarité de  
la commune**

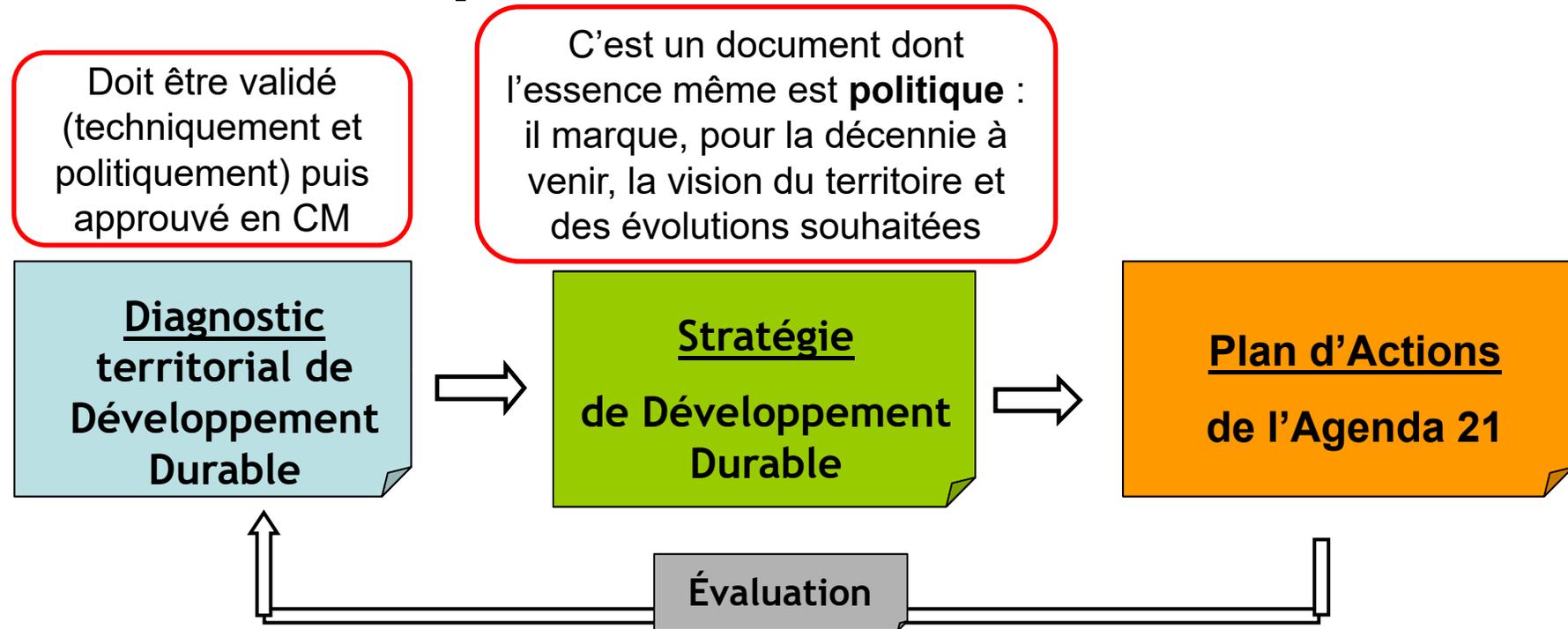
**Analyse des pratiques de  
fonctionnement et de consommation  
de la municipalité**

## Axe 5 - Tendre vers l'exemplarité de la commune

### *Enjeux stratégiques*



# Étapes de travail à venir



Une fois le diagnostic approuvé, le travail de construction et de mise en œuvre de l'Agenda 21 débutera véritablement :

- Définition de la **stratégie** communale de développement durable
- Construction du **programme d'actions** de l'Agenda 21
- Préparation de la **labellisation** de l'Agenda 21 « *Territoire durable – Une Cop d'avance* »
- Construction du dispositif d'**évaluation** de l'Agenda 21 et élaboration de la **stratégie d'amélioration continue** de la démarche
- Mise en œuvre des **actions** de l'Agenda 21

**Merci de votre attention**

